

20260204-9

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le mercredi 04 février à 18h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **29 janvier 2026**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	57	Date de la convocation : 29 janvier 2026
Nombre de présents	49	
Nombre de pouvoirs	7	Date de publication : 09 février 2026
Suffrages exprimés	56	

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Guylaine DUTOYA, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, Mme Marylène HENAULT, Mme Martine ERIDIA, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, M. Philippe CASTEL, M. Pascal LAVIGNE, M. Serge POMAREZ, Mme Gloria DORVAL, Mme Sophie IRIGOYEN, M. Jean SOUBLIN, M. Gérard LE BAIL, M. Albert AUZEMERY, M. Philippe LAFFITTE, Mme Chantal FRAYSSE, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, M. Julien BAZUS, Mme Sylvie PEDUCASSE, M. Jean LAVIELLE, Mme Martine GAY, M. Alain GODOT, Mme Christine BEYRIS BRU, M. André HUMEAU, Mme Catherine FAVARD, Mme Catherine RABA, M. Christian BERTHOUX, M. Henri BEDAT, Mme Sylvie BEZIAT-RICARD, M. Pascal VILATON, M. Alain BERGERAS, Mme Corinne LAPORTE, M. Bernard LANGOUANERE, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, M. Thierry BOURDILLAS.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

M. Amine BENALIA BROUCH donne pouvoir à M. Julien DUBOIS,
M. Guillaume LAUSSU donne pouvoir à M. Grégory RENDE,
M. Alexis ARRAS donne pouvoir à Mme Sophie IRIGOYEN,
Mme Martine LALANNE donne pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,
Mme Bérengère SABOURAULT-LASSOUQUE donne pouvoir à M. Albert AUZEMERY,
Mme Caroline JAY donne pouvoir à M. Hervé DARRIGADE,
M. Laurent LAFOURCADE donne pouvoir à Mme Catherine RABA.

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. Amine BENALIA BROUCH, M. Guillaume LAUSSU, M. Alexis ARRAS,
Mme Martine LALANNE, Mme Bérengère SABOURAULT-LASSOUQUE, Mme Caroline JAY,
M. Laurent LAFOURCADE, M. Philippe DELMON.

Secrétaire de séance : Mme Guylaine DUTOYA

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DES RÉGIES INTERCOMMUNALES D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DU GRAND DAX

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2224-12 et suivants, ainsi que L.5216-5,

Vu les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment ses compétences obligatoires en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts en vigueur de la régie intercommunale de l'eau ainsi que de la régie intercommunale de l'assainissement,

Vu les délibérations n°125-2019 et 126-2019 qui ont créé les 2 régies et approuvés leurs statuts et modifiés par délibération n°144-2022 et n°145-2022 en date du 07 décembre 2022,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation unique des régies lors de sa séance en date du 29 janvier 2026 afin de modifier les articles 8 et 13 des statuts,

Considérant que pour un bon fonctionnement des régies intercommunales d'eau potable et d'assainissement, il convient de préciser la composition du conseil d'exploitation,

Considérant que pour assurer une continuité du fonctionnement des régies intercommunales d'eau potable et d'assainissement du Grand Dax, il est nécessaire de préciser les missions et les conditions de remplacement du Directeur en cas d'absence ou d'empêchement,

Il est proposé de modifier les statuts des régies intercommunales d'eau potable et d'assainissement du Grand Dax, et notamment leur :

- ARTICLE 8 : modification des catégories des membres, des critères de répartition afin que seuls les représentants des communes sur le territoire desquelles la régie eau et assainissement intervient, puissent être nommés membres du conseil d'exploitation avec une représentativité calculée par tranche d'abonnés, réalisation d'un appel à candidatures pour sélectionner les deux représentants d'associations qui seront nommés par conseil communautaire et ajout de la possibilité pour un membre de faire une procuration à un autre membre du conseil d'exploitation en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

- ARTICLE 13 : modification d'une des missions du directeur et des modalités de son remplacement en cas d'absence ou d'empêchement.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL A L'UNANIMITE,

Article 1 : APPROUVE les statuts modifiés de la régie intercommunale de l'assainissement ainsi que ceux de la régie intercommunale de l'eau potable, annexés à la présente délibération.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noullobos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière ~~Principale~~ sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, le 04 février 2026**

Julien DUBOIS
Président du Grand Dax

